

## CARREFOUR EUROPÉEN : L'ALLEMAGNE ET LA SUISSE

STRUBEL - MAYR - JACQUET (\*)

### L'Allemagne

La délégation allemande composée de M. le Dr Böhm, directeur du S.I.L. (Institut de formation des maîtres) de Speyer, du Dr Günter Schmidt professeur de didactique des mathématiques à l'université de Mayence, du Dr Strubel de Laudau, de Mr Mayr de Trèves et de M. Berg de Sarrebruck a été conduite et présentée à la cinquantaine de participants de l'Atelier A 10 par André Bulber.

La délégation a présenté et commenté les programmes de mathématiques des différents cycles de l'enseignement secondaire ainsi que les diverses voies de la formation initiale et continue des maîtres. L'exposé à ce sujet de Monsieur le professeur Schmidt, grâce à la traduction simultanée d'André Bulber, a été fort apprécié.

Le Dr Strubel a, quant à lui, présenté une rapide étude comparative des programmes français et de ceux du Palatinat. Les différents "Länder" ont des programmes différents mais qui, d'après les collègues les représentant, sont trop ambitieux et trop chargés ("zu grosszügig gedacht").

Monsieur Mayr a présenté les programmes de mathématiques du "Leistungskurs" – 11<sup>e</sup> classe (ce qui équivaut à notre terminale C). Il a fait l'éloge des manuels français qui sont plus attrayants qu'en Allemagne où ils ne constituent qu'une "banque d'exercices". La bivalence du professeur de mathématiques à qui est confié l'enseignement de la physique au même niveau permet au professeur de montrer l'application pratique des concepts vus en cours.

### La Suisse

Monsieur Jacquet enseignant suisse a lui aussi axé son intervention sur les programmes et la formation des maîtres.

L'idée force pour la tranche d'âge 12-16 ans est de développer auprès des élèves des "activités de recherche".

En ce qui concerne la didactique de la matière, la recherche y est pour le moment très peu structurée, voire inexistante. On assiste par contre à des "initiatives locales" très fructueuses, avec des commissions de coordinations multiples, des groupes de travail, des consultations de tous les partenaires sous différentes formes (orales, questionnaires, sondages, enquêtes, exercices d'évaluation communs), et ce qui porte le plus de fruits : des "commissions de lecture" pour l'élaboration de nouveaux manuels scolaires.

---

(\*) Texte rédigé par A. Bulber d'après ses notes.

Monsieur Jacquet a également présenté les **deux filières de formation des enseignants** en Suisse Romande.

Par l'**École Normale** qui tente à former des "spécialistes" après avoir formé dans un premier temps des "généralistes". Une première phase de deux ans, comportant sept stages de deux semaines chacun, un enseignement des mathématiques de deux heures par semaine, débouche sur le Brevet d'Enseignement Général qui permet d'enseigner à des élèves jusqu'à 12 ans. Après ces deux années, l'élève suit les cours du B.F.C. 1 (Brevet de Formation Continue en un an) cours à plein temps, ce qui lui permet d'enseigner à des élèves jusqu'à 15 ans. L'élève-professeur est rémunéré. Il entre, s'il le désire, dans la section du B.F.C. 2 pour y suivre des enseignements de haut niveau (équivalents de nos 3<sup>e</sup> cycles) sous forme d'unités de valeurs capitalisables de 2, 3 ou 4 ans, et ce à mi-temps, l'autre mi-temps étant consacré à une activité d'enseignement.

A 26 ans ou plus, et s'il a réussi à toutes les épreuves, le professeur est habilité à enseigner dans les classes terminales de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur.

**La deuxième filière est uniquement universitaire**; elle comprend huit semestres d'étude et est sanctionnée par un Brevet d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire Inférieur (collège) ou Supérieur (lycée). L'évaluation du stagiaire pendant ces huit semestres est continue, faite par des formateurs et des directeurs de stage. Trois visites sont programmées pour chaque stagiaire dans l'année, visites donnant chacune lieu à l'établissement d'un procès-verbal et d'un rapport :

- une évaluation formative lors de la 1<sup>ère</sup> visite de classe;
- une évaluation sommative intermédiaire en janvier;
- l'évaluation finale en juin.

C'est l'évaluation finale du 8<sup>e</sup> semestre qui décide de l'attribution des Brevets d'Aptitude à l'Enseignement (degré inférieur ou supérieur). En cas d'échec, le stagiaire peut exercer un recours.

Au total, un carrefour très bien fréquenté, avec des questions-réponses nombreuses et très variées, des discussions riches, très denses et diverses se situant au delà et par delà des "frontières" dans un climat amical, détendu, mais malgré tout studieux et très attentif pour une "Europe des mathématiques".